

Charenton-le-Pont, le 30 novembre 2020

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires approuve la réduction de capital et la délégation financière au Conseil d'administration nécessaires à la mise en œuvre de l'Augmentation de Capital

Marie Brizard Wine & Spirits (Euronext : MBWS) annonce que l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société s'est tenue le 30 novembre 2020 à 14h30 au siège social de la Société, sous la présidence de Monsieur George Graux, Président du Conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 et prorogée par le décret n°2020-925 du 29 juillet 2020, elle s'est exceptionnellement tenue à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister. Les actionnaires ont toutefois pu donner procuration ou exprimer leur vote à distance, par correspondance ou sur la plateforme VOTACCESS en amont de l'Assemblée. 293 actionnaires étaient représentés ou votaient par correspondance. Ils possédaient ensemble 34 993 026 actions et 38 199 992 droits de vote¹ attachés (soit 78,51% du capital et 79,62% des voix).

Les actionnaires de la Société ont approuvé la totalité des résolutions qui leur ont été soumises, dont notamment, les résolutions nécessaires à la mise en œuvre du projet d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum global (prime d'émission incluse) d'environ 105,3 millions d'euros, via l'émission d'un montant maximum d'environ 70,2 millions d'actions ordinaires nouvelles à souscrire en espèces et/ou par compensation de créances, pour un prix de souscription unitaire de 1,50 euros (l'« **Augmentation de Capital** ») telle que prévue dans l'accord de refinancement conclu le 20 décembre dernier entre la Société et son principal actionnaire COFEPP.

Pour rappel, le lancement de l'Augmentation de Capital prévu fin 2020-début 2021 demeure conditionné à (i) la formalisation de l'accord de principe sur la modification d'un contrat de fourniture vrac de Scotch Whisky conclu avec un fournisseur de la Société et (ii) la délivrance par l'Autorité des marchés financiers de son approbation du prospectus relatif à l'opération

Le résultat détaillé des votes, résolution par résolution, et les réponses aux questions écrites reçues par la Société sont disponibles sur le site Internet de MBWS rubrique « Assemblée générale », après certification de la feuille de présence par le Bureau de l'assemblée générale, via le lien suivant <https://fr.mbws.com/investisseurs/assemblee-generale/assemblee-generale-2020>.

¹ Droits de vote réels

Avertissement

Le présent communiqué, les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des titres de MBWS en Australie, au Canada, au Japon ou aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autres pays dans lesquels une telle offre ou sollicitation serait interdite.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Le présent communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon ou aux Etats-Unis d'Amérique.

*Ce communiqué n'est pas une communication à caractère promotionnelle et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la Directive Prospectus 2003/71/CE (le « **Règlement Prospectus** »).*

Aucune offre de titres MBWS n'est faite, ni ne sera faite au public en France, préalablement à la délivrance par l'AMF de son approbation sur un prospectus, qui sera disponible sur le site internet de MBWS (<http://fr.mbws.com/>) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autre que la France, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres concernés. Par conséquent, toute offre de titres de MBWS ne pourra être réalisée dans l'un ou l'autre des Etats membres, (i) qu'au profit d'investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus ; ou (ii) dans toute autre hypothèse dispensant MBWS de publier un prospectus conformément à l'article 1(4) du Règlement Prospectus.

A propos de Marie Brizard Wine & Spirits

Marie Brizard Wine & Spirits est un Groupe de vins et spiritueux implanté en Europe et aux Etats-Unis. Marie Brizard Wine & Spirits se distingue par son savoir-faire, combinaison de marques à la longue tradition et d'un esprit résolument tourné vers l'innovation. De la naissance de la Maison Marie Brizard en 1755 au lancement de Fruits and Wine en 2010, le Groupe Marie Brizard Wine & Spirits a su développer ses marques dans la modernité tout en respectant leurs origines.

L'engagement de Marie Brizard Wine & Spirits est d'offrir à ses clients des marques de confiance, audacieuses et pleines de saveurs et d'expériences. Le Groupe dispose aujourd'hui d'un riche portefeuille de marques leaders sur leurs segments de marché, et notamment William Peel, Sobieski, Fruits and Wine, Marie Brizard et Cognac Gautier.

Marie Brizard Wine & Spirits est coté sur le compartiment B d'Euronext Paris (FR0000060873 - MBWS) et fait partie de l'indice EnterNext® PEA-PME 150.



Contact

Image Sept

Claire Doligez- Flore Larger

cdoligez@image7.fr / flarger@image7.fr

Tél : +33 1 53 70 74 70